

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du Jeudi 24 Mai 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 9.1, 9.2.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h35

**Étaient présents :** , Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS (à partir du 0.2) Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (jusqu'au 5.3), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'au 5.3), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPELLIN, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au 7.1), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.1), Mme Elsa MAILLOT (à partir du 0.2), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), M. Philippe MOUGIN (jusqu'au 6.12), M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 0.2 et jusqu'au 8.2), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Brailans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Gilbert GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER (jusqu'au 6.12) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 0.2) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET, suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON (à partir du 1.1.1) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salins : M. Marcel FELT (à partir du 0.2) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 6.12) Nancray : M. Vincent FIETIER Noiron : M. Raymond LAMBOLEY, suppléant de M. Claude MAIRE Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 1.1.1) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN (à partir du 0.2) Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER (à partir du 0.2) Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

**Étaient absents :** Besançon : M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chevroz : M. Yves BILLECARD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER

**Secrétaire de séance :** M. Yves MAURICE

#### Procurations de vote :

**Mandants :** E. ALAUZET (à partir du 5.4), P. BONNET, E. BRIOT, P. CURIE, B. FALCINELLA, M. LEMERCIER (à partir du 7.2 et jusqu'au 8.2), T. MORTON (jusqu'au 0.2), P. MOUGIN (à partir du 7.1), S. PESEUX (jusqu'au 5.3), Y. POUJET, R. REBRAB, M. SEBBAH, C. WERTHE, Y. BILLECARD, JF. MENESTRIER (à partir de 7.1), P. BELUCHE, C. ZOBENBULLER

**Mandataires :** R. STHAL (à partir du 5.4), J. GROSPELLIN, C. LIME, D. SCHAUSS, D. POISSENOT, K. ROCHDI (à partir du 7.2 et jusqu'au 8.2), N. BODIN (jusqu'au 0.2), J. ACARD (à partir du 7.1), M. DALPHIN (jusqu'au 5.3), A. GHEZALI, M. ZEHAF, M. OMOURI, L. FAGAUT, G. ORY, S. RUTKOWSKI (à partir du 7.1), J. KRIEGER, JC. CONTINI

Délibération n°2018/004143

Rapport n°1.1.7 - Bilan des Déclarations d'Intention d'Aliéner du 30 mars au 31 décembre 2017

## Bilan des Déclarations d'Intention d'Aliéner du 30 mars au 31 décembre 2017

**Rapporteur** : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

**Commission** : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

<b>Inscription budgétaire</b>
Sans incidence budgétaire

**Résumé :**

Conformément aux dispositions de l'article L 5211.10 du CGCT, il est présenté au Conseil de Communauté le compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la gestion du Droit de préemption urbain (DPU) intercommunal.

Le Grand Besançon est titulaire du droit de préemption urbain sur tout le périmètre de la CAGB depuis le 27 mars 2017. Il définit les zones de préemption et exerce ou délègue ce DPU aux communes.

Pour organiser et gérer au mieux cette nouvelle compétence, le Conseil Communautaire a décidé de déléguer l'exercice du DPU aux communes sur les zones U et AU, sur les emplacements réservés à leur bénéfice, sur les Sites Patrimoniaux Remarquables à l'exception des périmètres d'intérêt communautaire. Il a notamment conservé l'exercice du droit de préemption dans les ZAE intercommunales.

L'exercice ou l'abandon du DPU par la CAGB est délégué au Président de la CAGB en explication de l'article L5211.10 du CGCT (délibération du 16/11/2017)

Conformément aux dispositions de cet article, il est présenté au Conseil de Communauté le rendu-compte des décisions prises par le Président dans le cadre de la gestion du D.P.U demeurée de compétence communautaire. Pendant la période du **30 mars 2017 au 31 décembre 2017**, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a été saisie de 51 Déclarations d'Intention d'Aliéner en DPU sur les Zones d'Activités Economiques.

**Tableau comparatif du nombre de D.I.A par commune**

Communes	2017
BESANCON	22
BOUSSIERES	1
CHALEZEULE	7
ECOLE-VALENTIN	7
FRANCOIS	3
MISEREY-SALINES	2
PELOUSEY	1
PIREY	2
SAINT-VIT	6
<b>Totaux</b>	<b>51</b>

**Tableau comparatif des montants de D.I.A par commune**

<b>Communes</b>	<b>2017</b>
BESANCON	7 784 028,00 €
BOUSSIERES	192 000,00 €
CHALEZEULE	359 176,00 €
ECOLE-VALENTIN	4 898 411,00 €
FRANCOIS	3 939 500,00 €
MISEREY-SALINES	2 241 711,00 €
PELOUSEY	150 000,00 €
PIREY	4 991 851,00 €
SAINT-VIT	4 291 669,00 €
<b>Totaux</b>	<b>28 848 346,00 €</b>

### **I. Exercice du droit de préemption**

Au cours de l'année 2017, le Président n'a pas exercé le droit de préemption urbain.

### **II. Abandon du droit de préemption**

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon n'a pas fait valoir son droit de préemption lors des ventes suivantes :

#### **SUR LES DIA DES COMMUNES**

##### **PIREY**

###### *Rue de Vignole*

- SARL HOLDING GARNACHE TRANSPORTS - Bâtiment à usage professionnel vendu en totalité - 1 108 851 €

###### *Route de Besançon*

- n°12 - SCI GROSPELLIN LA LOUVIERE - SCI LA PLAINE - Bâtiment à usage mixte vendu en totalité - 3 883 000 €

##### **FRANCOIS**

###### *Au Bois*

- SCI DRUHEN - Bâtiment industriel vendu en totalité - 750 000 €
- SCI DRUHEN - Bâtiment industriel vendu en totalité - 3 000 000 €

###### *Chemin de la Sommière*

- n°7 - GUYOT Pascal - Bâtiment vendu en totalité - 189 500 €

##### **BESANCON**

###### *Rue Ampère*

- n°26 - SARL LECHAT BENOIT RIEME - Bâtiment à usage professionnel vendu en totalité - 233 000 €

###### *Rue de Dole*

- n°200 - INDIVISION DEMOUGE Céline - Bâtiment vendu en totalité - 130 000 €

###### *Rue la Fayette*

- n°5 - SCI NC IMMOBILIER - Local industriel vendu en totalité - 504 070 €
- n°7 - SCI CLOMY - Bâtiment à usage industriel vendu en totalité - 504 000 €
- n°9 - SAS PRESSMAC - Bâtiment à usage industriel vendu en totalité - 900 000 €

*Rue René Laennec*

- SEDD - Vente d'un terrain pour construction - 400 555 €

*Rue André Breton*

- SCI MARIE 2 - Bâtiment à usage commercial vendu en totalité - 885 560 €

*Rue de Trépillot*

- n°62 - SARL BATILOC - Bâtiment à usage commercial vendu en totalité - 330 000 €
- n°62 - SARL BATILOC - Bâtiment à usage commercial vendu en totalité - 220 000 €
- n°66 - SARL BATILOC - Echange d'un terrain sans soulte BATILOC/SCI LES OLIVIERS

*Rue Edouard Belin*

- n°14 - SCI CLAC - Bâtiment à usage commercial vendu en totalité - 1 409 500 €

*Rue des Founottes*

- n°48 - SCI COSMOS - lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 32, 39,40, 41, 42, 43, 53, 54 et 55 stationnement ; lot 86 : bureau de 312,10 m<sup>2</sup> ; lot 106 : bureau de 85,60 m<sup>2</sup> - 690 000 €
- n°50 - SCI COSMOS - lots 9, 10, 11,56, 57 : stationnement ; lots 90,110 : local de bureau - 200 000 €

*Rue Alfred de Vigny*

- n°11 - SCI PAGLIA-FS - lots 130, 140, 142,144 : local d'activité ; lot 261 : grenier - 52 750 €

*Chemin de l'Ermitage*

- n°4 - SCI IMMOJOY - lot 101 : local à usage de garage - 9 000 €

*Chemin des Tilleroyes*

- n°33 - SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES IMMEUBLE MEDICAL DES TILLEROYES - lot 120 : 4 salles de massage dont une avec rangement et dégagement - 21 000 €

*Rue Joachim du Bellay*

- n°23 - SOCIETE MAIN STREET 1 - Vente d'un terrain d'une superficie de 185 m<sup>2</sup> bâti sur terrain d'autrui : M. ANGELOVSKI (propriétaire des constructions) - 15 000 €

*Rue Christiaan Huygens*

- n°11 - SCI SONAS - lot 9 : local de 125 m<sup>2</sup> ; lots 53, 54, 73,74 et 75 : emplacement de stationnement - 170 000 €
- n°11 - SCI FCJ HUYGENS - lot 86 : local d'activité ; lot 87 : annexe ; lots 55 - 71 et 72 : garage - 125 000 €
- n°11 - SCI BRANDY - lot 11 : local d'activité ; lots 48, 49, 50,79 et 80 : garage - 360 000 €

*Rue Sophie et Marcellin Berthelot*

- n°3 - TORDJMAN Bernard - Bâtiment à usage professionnel vendu en totalité - 200 000 €
- n°6 - SCI AMETHYSTE - Vente d'un terrain à bâtir - 424 593 €

## **PELOUSEY**

*Rue de Champ Pusy*

- n°2 - NEPTUNE - Bâtiment à usage d'habitation et commercial - 150 000 €

## **SAINT-VIT**

*Rue Jean Monnet*

- n°1 - SAS NP SIMONIN - Bâtiments à usage industriel et commercial - 1 075 000 €

*Rue de la Foulottière*

- SAS BATIPRO CONCEPT - Vente d'un terrain nu à usage industriel - 65 577 €

*Rue de la Foulottière*

- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL ST VITOIS - Vente d'un terrain à usage commercial - 169 196 €
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL ST VITOIS - lot 1 : terrain à usage commercial - 161 896 €

*Rue des Belles Ouvrières*

- SARL BG DEVELOPPEMENT PROMOTION IMMOBILIERE - Vente d'un terrain nu à usage commercial - 1 320 000 €

*Rue des Grands Vaubrenots*

- n°8 - SAS SVO HOLDING - Bâtiment à usage industriel vendu en totalité - 1 500 000 €

## BOUSSIERES

### *Chemin du Bas des Vignes*

- n°2 - SCI JADE - Bâtiment à usage commercial et industriel vendu en totalité - 192 000 €

## CHALEZEULE

### *Rue du Murgelot*

- SCI ANFLOPIAD - Terrain à bâtir + parties indivises des chemins d'accès - 65 856 €

### *Rue des Valieres Sud*

- SCI LES LANTANAS - Echange de terrain à usage professionnel avec la société LIDL - 75 060 €
- LIDL - Echange de terrain à usage professionnel avec la SCI LES LANTANAS - 75 060 €
- SCI LES ANTHEMIS - Echange de terrain à usage professionnel avec la société LIDL - 100 €
- SA LIDL - Echange de terrain à usage professionnel avec la SCI LES ANTHEMIS - 100 €

### *Chemin du Rond Buisson*

- n°10 - MERLOT Christian - Bâtiment à usage industriel et commercial vendu en totalité - 138 000 €

### *Chemin de la Combe Balland*

- n°10 - SCI MO - Vente d'un terrain d'aisance - 5 000 €

## ECOLE-VALENTIN

### *Rue des Salines*

- SARL HOLDING GARNACHE - Bâtiment à usage professionnel vendu en totalité - 1 108 851 €
- SCI CSP - Bâtiment industriel vendu en totalité - 550 000 €

### *Rue de Chatillon*

- n°4 - SCI PIERRE EPARGNE M. BAUDIQUÉY - Bâtiment à usage commercial et de bureaux vendu en totalité - 1 550 000 €

### *Rue Saint Christophe*

- SCI DE LA MOULETTE - Vente d'un ensemble immobilier pour l'entretien et réparation de véhicules - 1 000 000 €
- n°6 - SAS MS FINANCES - Bâtiment à usage professionnel vendu en totalité - 235 000 €

### *Rue de Franche Comté*

- SCI ROND POINT - lots 229 - 230 - 231 et 232 : cellules réunies en une unité commerciale de 399,79 m<sup>2</sup> ; lots 72 à 78 : parking extérieur ; lots 105 - 133 - 141 - 142 - 179 - 180 - 181 et 185 : parking extérieur - 348 160 €
- n°8 - JABRY Michel - lot 61 : parking ; lot 99 : parking ; lot 100 : parking ; lot 237 : cellule à usage de bureaux de 98,74 m<sup>2</sup> - 106 400 €

## MISEREY-SALINES

### *Rue Ariane II*

- SARL CPM - Vente d'un terrain à bâtir sans usage particulier - 1 132 860 €

### *Rue des Salines*

- SARL HOLDING GARNACHE TRANSPORTS - Bâtiment à usage professionnel vendu en totalité - 1 108 851 €

**Le Conseil de Communauté prend acte de ce bilan.**



Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président